

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 20 MARS 1919

G.-E. DION, Administrateur

La Revanche des Lendemain

La guerre n'aura pas eu des effets immédiats que pour les profiteurs ordinaires du sang des autres. Elle aura contribué à changer bien des jugements erronés, à laver bien des injures que la chaleur du patriotisme mal compris avait fait naître chez beaucoup de nos compatriotes de langue anglaise. Faudra-t-il encore que ceux qui ont des oreilles entendent et que ceux qui ont des yeux pour voir regardent et observent.

La fable du patois canadien est une des billesesées que le fanatisme jaune n'aura même pu sauver du naufrage dans la frêle embarcation de ses idées étroites. Les membres distingués, illustres même, des Missions Française qui ont traversé l'Amérique, n'ont cessé de proclamer que le français de France était pour les milliers d'auditeurs canadiens-français qui ont assisté aux conférences et aux discours. A Ottawa, c'est un Canadien-Français qui salue officiellement, au nom de la Chambre, de ses ministres et de ses représentants, le Général Pâu. Au Manitoba déjà, un compatriote avait dû prendre la parole sur les lèvres incapables — (si le mot n'est pas français, il doit être bien anglais) — du premier ministre Norris.

Un autre témoignage est ajouté à la liste déjà très longue des pièces justificatives à la cause triomphante et vraie du seul parler de la douce France chez notre peuple. Nous le puisons dans le dernier Bulletin de Propagande Française, rapport de la Mission Française aux Etats-Unis, mission composée de Mgr Julien, évêque d'Arras, Mgr Baudrillart, recteur de l'Université catholique de Paris, M. Guillemain, vicaire général d'Arras, M. l'abbé Flynn, curé de Suresnes et aumônier militaire, M. l'abbé Klein, le rapporteur lui-même, chapeain de l'ambulance américaine de Neuilly, bien connu par ses écrits sur l'Amérique, le capitaine Duthoit et le lieutenant Flory, qui avaient visité le Canada et même notre ville l'année précédente.

Le 4 novembre 1918, Mgr Baudrillart se rend donc à Springfield et à Fall River, où nos compatriotes font nombre important. A Springfield, Mgr Baudrillart ne pouvait ne point visiter la paroisse canadienne, avec ses familles canadiennes, ses usages canadiens et sa langue française.

"Demandant sa route à un enfant, raconte l'abbé Klein, il (Mgr l'évêque) eut le plaisir de s'entendre répondre par ce petit Canadien, comme l'eût fait un petit Normand, et avec le même accent : ESPEREZ UN PEU, mon Pere, je vais vous conduire."

Ajoutons pour l'intérêt de ceux qui ont conservé un si bon souvenir du R. P. Hamel, l'ancien curé de Notre-Dame du Rosaire, à qui notre journal doit tant de son esprit droit et de son amour de la vérité catholique, que la Mission Française se rendit chez les Dominicains, à l'église Sainte-Anne, dont le Révérend Père est desservant. Ces visiteurs y recueillent plus de deux mille personnes. "Monseigneur dit la chronique, pendant une heure, avec tout son cœur, leur parle de la France lointaine, de ses épreuves, de ses mérites, de sa restauration morale et religieuse. Mais la France est-elle donc si loin ? Ces visages, ces cœurs, ces noms de famille même, ne sont-ils pas de chez nous ?"

Il est à noter que le narrateur ne songe même point à parler de la langue de ces milliers de personnes, tant il est vrai que tous ont compris celle des orateurs, que rien ne les sépare qu'un lieu différent de naissance voulu par la Divine Providence et pour des fins qu'elle seule connaît.

Dans cette pièce intéressante du rapport de l'abbé Klein, nous trouvons plus qu'une réfutation du patois canadien. On se rappelle avec quels sarcasmes les énergumènes de la défense du sol de la France, toujours par les autres bien entendu, accusaient ceux des Canadiens Français qui persistaient à regretter sincèrement la question religieuse française. Or il est appert que telle opinion ne surprend point outre mesure les Français catholiques, qui l'ont observée dans les milieux ecclésiastiques et catholiques des Etats-Unis. Ils partagent le vœu commun : le retour de la France à la vieille tradition, de la Fille aînée de l'Eglise à la maison paternelle, l'union du génie français à la seule et infaillible vérité catholique.

Nous citons l'auteur : "Mais dans les milieux ecclésiastiques et catholiques, nous sentons, aux quel ions qu'on nous pose, qu'on demeure très sévère pour la France, au double point de vue de la morale et de la religion. On ne nous croira changé que si notre gouvernement pose un acte, public, reprise des relations avec Rome, rentrée des religieux. Sinon, nous demeurons dangereux pour les autres."

Une personnalité catholique new yorkaise déclare même carrément : "Il n'y avait entre l'Amérique et la France que la question religieuse."

"Dieu veuille, s'écrie le chroniqueur, que l'obstacle ne se relève pas !"

Nous en faisons notre mot de la fin : Dieu veuille que les obstacles que des meneurs intéressés ont créés pour nous diviser et exploiter nos énergies ne se relèvent jamais. Le meilleur moyen serait encore de se débarrasser des faussaires de la vérité, des porteurs d'eau dont le rôle en Europe a été de salir l'histoire de la France, et en notre pays de préparer la déchéance des droits des individus au profit de l'influence et de l'égoïsme maçonnique.

"La Tribune"

Eugène CHARTIER

Le coin du travail

Rose au cercle d'étude

(Suite de la deuxième page)
nou- le permette fis je avec vivacité, il faut qu'elle joigne ses commentaires aux nôtres !

"C'est cela et l'on se regardait du coin de l'œil..."
"Au premier plan du programme social des catholiques figurent donc l'organisation professionnelle et la législation du travail, nous dit M. Duthoit."

"Ces revendications soulèvent une objection assez répandue, qu'il est utile de relever et d'examiner."

"Quand vous vous efforcez à-on dit, d'organiser les travailleurs pour la défense de leurs intérêts professionnels quand vous réclamez en faveur des ouvriers l'intervention de la loi, vous êtes plus préoccupés de droits à exercer que de devoirs à remplir."

"D'autres insistent et disent : Vos syndicats, vos lois ouvrières, vos œuvres ouvrières élargissent ou protègent les droits des individus, mais la moralité de ceux-ci n'augmente pas en proportion : elle diminue souvent. On peut donc dire que ces institutions orientent la personne humaine vers sa véritable fin, qu'elles l'aident à la pratique de la vertu, qu'elles facilitent l'observance plus fidèle de la volonté divine. Or, n'est ce pas là l'essentiel pour des chrétiens ?

Telle est l'objection.
Rose écoutait de toutes ses oreilles et tournait vers moi un regard de victoire en voulant dire : — Je le savais bien !

Une employée de bureau exprime bien sa pensée quand elle dit : — C'est justement ce que l'on me répète tous les jours : "Vos associations professionnelles, c'est bon pour faire des grèves, pour rendre les exigences des employeurs absolument intolérables. Et avec ça, vous ne les rendez pas meilleures. Si encore vous nous donniez de meilleures sténographes, des jeunes filles qui connaissent leur français, qui ne songent pas à dépenser leur salaire en toilettes, qui n'ailent pas au théâtre tous les soirs pour revenir avec des yeux battus le lendemain matin etc. etc. ! Ce qu'on nous en dit !

Les patrons disent la même chose fit Rose. Ce n'est pas moi qui le leur reprocherai !

Il y en a un petit chuchotement désapprobateur.
— Pas tous les patrons, excusez. J'en connais qui demandent à leurs employés de s'enrôler. D'abord parce qu'ils sont plus sûrs alors d'avoir des employés stables qui ne le quittent pas du jour au lendemain ; parce que dans les réunions mensuelles, elles reçoivent d'excellents conseils qui sont une sauvegarde morale ; parce que dans les cas de difficultés, au lieu d'avoir affaire à quelques mécontentes, il s'entend avec l'association qui lui présente les griefs, clairement et de façon intelligente et qu'il peut traiter avec elle d'une manière plus satisfaisante. Il s'agit là évidemment de patrons qui ont à cœur de faire leur devoir, non pas des exploitateurs Oh ! les exploitateurs, l'association leur fait peur et à bon droit !

— Je connais le propriétaire d'un grand magasin de l'est fit une autre, qui va même jusqu'à donner quelques jones de congé à chacune de ses employées pour leur permettre de faire la retraite formée organisée par l'association. Et ses affaires n'en vont que mieux !

— Notre patron est un juif, fit Rose à nos voix !

— Oh ! mais alors plusieurs de vos compagnes doivent être affiliées à la fédération internationale des travailleurs ou autre du genre.

— Justement, et c'est bien cela qui lui fait peur...

— Ces organisations socialistes, ont des principes bien différents des nôtres : ils préchent la révolte et nous voulons l'entente : ils n'ont pas souci des règles morales et nous en faisons la base de nos relations ; ils visent à augmenter indéfiniment la prospérité matérielle, la jouissance du travailleur, nous ne voulons que lui faciliter l'accomplissement de son devoir et l'y faire trouver son bonheur.

— Si vous continuez à lire dis- alors, vous trouveriez justement cette réponse : — C'est à rendre la pratique du devoir de vivre possible, avec tout ce que ce devoir comporte, que consistent l'organisation professionnelle et la législation du travail. Et ces mesures ne tendent donc pas à émanciper l'individu, à lui conférer l'autonomie, rêvée par les révolutionnaires et les démagogues de tous les siècles, mais à favoriser le règne de Dieu sur la terre, l'accomplissement de sa sainte volonté.

"Quelle est, en effet, sans organisation professionnelle et sans législation du travail, la situation du travailleur salarié vis-à-vis de ses principaux devoirs, envers Dieu, l'Eglise et la famille, envers lui-même, sa profession, sa cité et sa patrie ? Il est alors gêné dans l'accomplissement de tous ces devoirs, entravé par des journées de travail trop longues, par le travail de nuit, par le travail du dimanche. Si l'anarchie règne dans le régime du travail, si une concurrence sans frein permet à certains employeurs d'abuser, pour un salaire insuffisant du temps et des forces de leurs employés, comment ceux-ci seraient-ils en mesure d'éduquer leurs enfants, de veiller sur leur instruction et leur conduite, de pratiquer leur culte, de concourir à l'entretien des ministres de Dieu, de donner un concours actif à la vie civique et à l'entraide mutuelle que se doivent les hommes du même métier et de la même commune ? L'accomplissement de tous ces devoirs n'est possible que moyennant l'organisation du travail."

"Qu'à l'état d'anarchie soit substitué un état d'organisation, que par exemple le repos du dimanche soit consacré par la loi, la semaine anglaise entrée dans les mœurs, un repos suffisant assuré chaque jour, alors la pratique des devoirs essentiels envers Dieu, n'est plus entravée. Et que le travail de nuit soit aboli, le repos collectif du dimanche institué, l'habitation ouvrière assainie et le bien de famille organisée, alors la pratique des devoirs de famille se trouve grandement favorisée. Et de même encore les mesures qui tendent à l'établissement du juste salaire, à l'organisation d'assurance, contre la maladie, chômage, l'invalidité et la vieillesse mettent l'ouvrier à l'abri d'un état d'indigence, accidentelle ou permanente qui ne lui permettrait pas de remplir ses devoirs envers les ministres de son culte, envers sa profession, sa commune et sa patrie, sans parler de l'éducation de ses propres enfants."

"Mais dira-t-on, ne suffit pas d'accomplir ces réformes pour que du même coup les devoirs s'accomplissent, pour que le règne de Dieu s'établisse ?

"Non en convenons.

"Il n'y aura pas plus de vertu, si par ailleurs les doctrines matérialistes coulent à pleins bords dans les âmes."

— Oui, l'on redoute plus une réunion d'association professionnelle, qu'un mauvais livre ou un mauvais théâtre !

— C'est à le croire en effet, aux fondres qu'on nous lance !

— Que voulez-vous, fit Rose machinement, c'est la nouveauté du danger !

L'on sourit de l'excuse.
Notre doctrine continue :

"Cette organisation ne supprimerait pas la nécessité de la lutte de la lutte de l'individu contre lui-même."

"La loi du renoncement chrétien, la lutte incessante contre l'égoïsme, restent plus que jamais à l'ordre du jour, quand la société s'achemine vers l'organisation professionnelle."

Il y eut un moment de silence comme en font naître les paroles qui déchirent le voile de la conscience humaine.

Non seulement il est à l'ordre du jour fit remarquer l'une d'entre nous, mais il s'impose plus que jamais. On ne fait pas partie d'une association professionnelle sans se dévouer de mille manières.

— En effet qui dit entr'aide doit conclure qu'il y a dévouement quel que part...

— Et il y a non seulement en- (Suite à la quatrième page.)

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraget,	M. P. E. Moreault,	Gerant
Bathurst,	A. Alain,	Gerant
Edmundston,	F. H. Bourgoin	Gerant
Moncton,	J. E. St-André,	Gerant
Norton,	A. C. L. Hastings,	Gerant
St-John,	D. W. Harper,	Gerant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

INFLUENZA ET GRIPPE

Les symptômes de l'influenza et de la grippe sont les suivants : Resserrement de la poitrine, douleurs à la tête ou maux de tête, douleurs dans le dos et sensibilité générale du corps. Pour vous mettre à l'abri de ces maladies, faites l'emploi externe de



PETRO-MUSS
et appelez votre médecin.
PETRO-MUSS est un contre-irritant et rubéfiant, que l'on emploie à la place des emplâtres de moutarde.

PRIX 35c le pot, 3 pots pour \$1.00 par la poste.

GEO. MORTIMER & CO. INC.,
212 Milk St., BOSTON, Mass.

Royal Stores

HELLO, CENTRAL !

CONNECTEZ-NOUS AVEC

chaque homme dans Edmundston qui veut voir les plus beaux vêtements que ces \$25.00 peut acheter. Ils sont tous ici au Magasin Royal ou vous pouvez être certain de voir une grande variété.

Vêtements Semi-ready pour le printemps

Les vêtements Semi-ready sont rendus à vous directement, une visite au Magasin Royal va vous convaincre des marchandises que nous vendons.

Regardez pour la **GRANDE ENSEIGNE**



Royal Stores

(Les magasins du peuple) M. Wagner, Manager.

Lisez "Le Madawaska"